

Infolettre-ACCAD n° 05 ; 26 novembre 2018

Lettre d'infos du collectif ACCAD

Anti-Compteurs Communicants Artois-Douaisis

Cette lettre d'information est envoyée en général une ou deux fois par mois. Pour recevoir ces messages, il faut être inscrit sur la liste infolettre-ACCAD.

Si vos ami.es désirent recevoir cette infolettre, écrire à :
contact@listes.collectif-accad.fr

Réunion publique

à Montigny-en-Gohelle

Lundi 26 novembre à 18 h 30

Espace Polyvalent Roland Huguet, rue Christophe Colomb

Réunion publique

à Annay-sous-Lens

Vendredi 30 novembre 2018

Avenir de l'Artois

Dans cet hebdomadaire –région Lens-
Un tract avec le logo de la CNIL ... sans son accord
Madame Morel –Mamie Linky a retrouvé le courant
Pour en savoir plus allez sur le site ; article en date du 26 novembre

Dechy

La réunion publique a eu lieu le mercredi 21 novembre. Comme la mairie n'a pas daigné accorder une salle, c'est un groupe de l'opposition qui a décidé de louer une salle privée pour une réunion d'information. Enedis a été contacté et n'a pas répondu : assez classique. Le collectif ACCAD a répondu présent. Et cela valait largement le coup puisque plus d'une centaine de personnes se sont déplacées pour cette réunion. Les questions et témoignages qui ont suivi l'information préliminaire ont été –comme d'habitude- importantes. Elles ont montré une fois de plus la volonté d'Enedis et de son partenaire de forcer à la pose : plusieurs interventions dans ce sens.

La nécessité de créer un collectif dans le secteur a été évoquée.

Madame Morel

La direction départementale de la protection des populations du PdC nous a écrit

Par courrier en date du 13 novembre, vous attirez l'attention de mon service sur la situation de Mme Gilberte Morel, résidant 38 rue du Roussillon à Arras.

Celle-ci a vu sa facture annuelle d'électricité passer de 70,10€ à 468,27€, cette augmentation vous apparaissant consécutive à l'installation d'un nouveau compteur.

Afin de résoudre ce litige, Mme Morel pourra utilement saisir le médiateur de l'énergie, en suivant les indications fournies dans le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20820>

Vous en souhaitant bonne réception, ...

D'autres infos ! allez sur

Le site

<https://collectif-accad.fr/site/>

Pour nous écrire

contact@listes.collectif-accad.fr

Adhésion au collectif ACCAD

Pour adhérer au collectif, il faut payer la cotisation annuelle de 5 €.

Pour en savoir plus :

<https://collectif-accad.fr/site/collectif-accad/adhesion/>

Pour se désinscrire de l'infoLettre

contact@listes.collectif-accad.fr